
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 17. — Quarante-Heures, 17.

Partie officielle : Nouveau chanoine titulaire, 18.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le centenaire de l'Archevêché de Québec, 18. — Un événement religieux, 23. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 25. — À TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 27 ; Régina, 28 ; Rimouski, 29 ; Prince-Albert, 29 ; Mont-Laurier, 30. — VARIÉTÉS : La victoire, Renan et les Jésuites, 30.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 14 septembre. — XIV ap. Pent. et III sept. EXALTATION DE LA STE CROIX,

dbl. maj

Lundi, 15. — N. D. SEPT DOULEURS, *dbl. 2 cl.*

Mardi, 16. — SS. CORNELLE ET CYPRIEN, martyrs.

Mercredi, 17. — *Quatre-Temps.* LES SS. STIGMATES DE S. FRANÇOIS D'ASSISE, conf.

Jeudi, 18. — S. JOSEPH DE CUPERTINO, conf.

Vendredi, 19. — *Quatre-Temps.* SS. JANVIER, év. et ses COMPAGNONS, mart.

Samedi, 20. — *Quatre-Temps.* (*Vigile*) S. Eustache et ses SS. Compagnons, martyrs.

Dimanche, 21. — XIV ap. Pent. et IV sept. S. MATHIEU, ap. 2 cl.

QUARANTE-HEURES

14 septembre, Sillery ; St-Philippe de Néri ; Ste-Croix. — St-Gédéon ; N. D. de Montauban. — **17,** N. D. des Laurentides. — **18,** St-Thomas. — **19,** St-Raphaël. — **21,** St-Lambert ; St-Benoit-Labre.

PARTIE OFFICIELLE

NOUVEAU CHANOINE TITULAIRE

Monsieur l'abbé ROMÉO GUIMONT, curé de Giffard, a été nommé chanoine titulaire du Chapitre de Québec, en remplacement de Mgr J. Hallé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE CENTENAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

(suite)

Mais hâtons-nous de raconter, dans leur ordre chronologique, les négociations qui ont abouti à l'organisation de la hiérarchie dans le Canada.

La première fois qu'il est question d'une division du diocèse de Québec, ce fut en 1789, alors que Monseigneur Jean-François Hubert, écrivant le 24 octobre de cette même année, au cardinal Antonelli, préfet de la Propagande, le consulta au sujet de l'érection d'un siège suffragant à Montréal, pour le district de ce nom. Le Coadjuteur *cum futura successionem* de Québec, dont le choix n'avait pas été contredit par le Gouvernement, aurait là-bas sa résidence(3). Mgr Hubert, en faisant cette proposition à la cour de Rome, tenait compte sans doute, des démarches faites en 1783 par le clergé et les fidèles de la ville de Montréal pour obtenir un siège épiscopal, démarches qui "malheureusement, disait plus tard Mgr Plessis, étaient demeurées infructueuses."(4)

Dans cette même lettre, Mgr Hubert ne faisait que sonder les dispositions de Rome, sans attendre là-dessus de réponse définitive. Si la proposition était agréée, il en poursuivrait l'exécution auprès du Gouvernement britannique. "Sur cet article comme sur les autres, ajoutait l'Évêque, nous sommes astreints au Canada à des précautions sans nombre." Et pourtant, à cette époque, l'An-

(3) Le coadjuteur, à cette époque, s'appelait Mgr Charles-François Bailly de Messein, sacré sous le titre d'évêque de Capse, le 12 juillet de cette même année 1789, et qui mourut encore coadjuteur, le 20 mai 1794.

(4) Mandement du 5 décembre 1822.

gleterre y était représentée par lord Dorchester, le mieux disposé de tous nos gouverneurs anglais.

Le cardinal Antonelli, le 28 novembre 1792, répondant à une lettre subséquente de Mgr Hubert (1790), l'assure que le Saint-Siège agréerait la division proposée, dès que le Gouvernement n'y mettrait pas d'obstacle. Il ajoutait que, par suite des difficultés survenues entre l'évêque et son coadjuteur, depuis heureusement réglées, il approuvait son intention d'ajourner à une date ultérieure la réalisation de son projet de division.

La cour de Rome ne devait pas tarder à reprendre d'"elle-même la suite des négociations destinées à aboutir dans un avenir prochain à la création d'une métropole régulière", état normal d'une église adulte.

Voici (lettre du 16 janvier 1796) le plan que le nouveau Préfet de la Propagande, proposait pour donner à l'Église du Canada la plupart des avantages d'une hiérarchie régulière, sans heurter les susceptibilités du Gouvernement britannique. Ce plan, ce fut celui que Mgr Plessis, à la suite de Mgr Hubert, adopta toujours en attendant des jours meilleurs. Et pourtant, on ne s'est pas gêné d'accuser ce grand évêque d'être ambitieux et centralisateur ; et d'avoir ajourné sans raison l'indépendance des autres sièges.

Voici ce plan, tracé par le cardinal Gerdil, préfet de la Propagande. Pour éviter toute difficulté avec le Gouvernement dans la multiplication des diocèses, il était proposé de choisir et de demander à Rome, outre le coadjuteur *cum futura successione*, un deuxième et même un troisième, tous deux simples coadjuteurs ou auxiliaires, devant partager la sollicitude de l'Évêque de Québec, recevant de lui leur juridiction et placés çà et là, selon les nécessités des fidèles. Le Gouvernement civil s'habituerait peu à peu à ces évêques vivant en divers endroits, et l'on préparerait ainsi les voies à la fondation de nouveaux évêchés proprement dits. Son Éminence avait compris que, comme premier pas dans l'exécution de ce plan, le coadjuteur actuel Monseigneur Denaut(5) aurait sa résidence à Montréal, la Propagande approuve cette décision et sera heureuse de la voir se réaliser le plus tôt possible.

(5) Élu en 1794.

Comme preuve que le Gouvernement britannique ne s'opposerait pas à la nomination de ces évêques sans diocèse, le Cardinal préfet cite le cas récent de Terre-Neuve. Le Clergé et les fidèles de l'île, jusque là dépendants de l'Évêque de Québec, ayant demandé au Saint-Siège par l'entremise de l'Archevêque de Dublin que le Révérend Père Louis Odonell, de l'ordre de saint François, (6) alors Préfet Apostolique de Terre-Neuve et des îles adjacentes, fût muni du caractère épiscopal pour la meilleure administration de son Église, on chercha à savoir si le pouvoir civil s'opposait à l'inauguration du nouvel évêque et, nulle objection n'ayant été manifestée, il plut à Sa Sainteté de le nommer vicaire apostolique de Terre-Neuve avec titre d'évêque de Thyatire.

"Comme le Gouvernement, concluait le cardinal Préfet, ne s'est pas opposé à l'exercice de la charge épiscopale du nouvel évêque sur les plages jadis soumises à votre juridiction et relevant maintenant de la délégation immédiate de Rome, nous avons la confiance que le Pouvoir civil accordera facilement son assentiment à ce qu'un deuxième et un troisième coadjuteur vous soient donnés, dans le seul but de vous aider et de vous soulager. L'Évêque de Québec est d'ailleurs prié d'exprimer ouvertement son sentiment là-dessus au Saint-Siège."

L'auteur de cette lettre fut le célèbre cardinal Hercule Gerdil, qui, au Conclave où fut élu Pie VII, à Venise, devait être proposé comme un des candidats aptes à recevoir la majorité des suffrages, et serait peut-être devenu pape sans l'exercice du privilège abusif de *veto* concédé à l'Autriche, et aujourd'hui heureusement aboli, grâce à l'action du pape Pie X de sainte mémoire. (7)

C'est à dessein que nous avons cité en peu au long ce document. Il constitue en effet, en quelque sorte, la charte préliminaire et le programme de l'établissement progressif de la métropole et de la province ecclésiastique de Québec. Emané spontanément du Saint-Siège, ce programme devait servir de règle aux évêques Hubert, Denaut, Plessis et Panet, et Dieu sait

(6) Une erreur de copiste assigne le P. Odonell à l'Ordre des Frères Prêcheurs.

(7) Le cardinal Gerdil était savoyard d'origine, étant né au petit bourg de Samoëns, que nous vîmes un jour niché près d'un contrefort des Alpes; ce fut à l'occasion d'une visite au collège de Taninges, dans la vallée et près de la ville du même nom, dans la Haute-Savoie.

s'ils y ont été fidèles, et nul plus que le grand évêque Plessis, qui, même après que Rome crut devoir se départir de la première réserve, fit en sorte que, tout en respectant les décisions du Saint-Siège, rien dans l'exercice et les attributions de sa nouvelle dignité ne pût donner ombrage à la cour de Saint-James ni attirer sur celle de Rome l'ombre d'un reproche.

Avec le plan tracé par Rome devant les yeux, Monseigneur Plessis revient, à diverses reprises, sur la division de son territoire, division toujours désirable et même urgente.

Le 20 février 1806, écrivant au cardinal di Pietro, Préfet de la Propagande, il déclare que, bien que les dix-neuf vingtièmes des habitants du Canada soient catholiques, il est impossible d'y ériger une métropole jusqu'à ce que la cour de Rome soit en état de traiter cette question directement avec celle d'Angleterre. A défaut de quoi, il voudrait essayer le moyen proposé par le cardinal Gerdil, c'est-à-dire, faire nommer trois coadjuteurs au lieu d'un, faisant résider le seul ayant droit à la succession dans le district de Montréal, le deuxième dans le Haut-Canada et le troisième dans les Provinces du Golfe Saint-Laurent. Le premier choix devait être pour le Haut-Canada. Du côté de la Nouvelle-Écosse, il y a plus de difficultés à cause des intrigues du clergé protestant. Monseigneur Panet, son coadjuteur, se proposant de quitter sa cure pour aller résider à Montréal, l'Évêque de Québec prie le Saint-Siège de lui procurer une pension égale à la moitié du revenu de sa paroisse(8).

Dans la correspondance qui suit, bien souvent retardée de plusieurs années à la fois par suite de la captivité de Pie VII (9), on revient périodiquement sur le procédé à suivre pour multiplier les évêques suffragants et répondre ainsi aux nécessités d'un diocèse quasi illimité, sans heurter les susceptibilités du gouvernement britannique.

Quand, le 16 avril, 1816, le cardinal Litta annonça à l'Évêque de Québec le premier démembrement de son diocèse par la création du vicariat apostolique de la Nouvelle-Écosse et la promotion à l'épiscopat de Monseigneur Edmond Burke sous le titre

(8) La Rivière-Ouelle.

(9) Une lettre du card. Litta, préfet de la Propagande, à Mgr Plessis, en date du 12 septembre 1809, n'est même pas parvenue à destination. On a dû en faire prendre copie aux archives de Rome.

d'évêque de Sion, Mgr Plessis s'empressa (15 octobre 1816) de renoncer à sa juridiction sur la péninsule, maintenant pourvue d'un évêque indépendant de Québec. Il prouva par là la sincérité de sa demande de démembrer son diocèse encore trop vaste. Un relevé qu'il fait de la correspondance échangée avec Rome démontre avec évidence que le projet de Rome est de faire de Québec une métropole dont dépendraient d'autres évêques à établir soit en titre, soit en qualité de coadjuteurs. Mais auparavant il fallait faire reconnaître par le Gouvernement britannique l'Évêque de Québec, et son coadjuteur avec droit de succession. Un mémoire transmis, dans ce but, à Londres, en 1812, par le Gouverneur était resté sans réponse. Mais, tout en se conformant au projet du Saint-Siège, et acceptant temporairement cette forme de hiérarchie incomplète, Mgr Plessis se permet d'admettre que "ces grands vicaires évêques, ces vicaires apostoliques, ces coadjuteurs sans succession, en un mot, ces évêchés isolés, ne sauraient être aussi respectés, ni aussi imposants, ni aussi forts pour le maintien de la religion que le serait une hiérarchie composée d'un métropolitain et de quelques évêques suffragants." Voilà ce à quoi il a toujours visé pour le bien de l'Église du Canada, mais voilà aussi ce qu'il désespère de voir réaliser de son vivant, à moins que la cour de Rome n'ait assez de crédit auprès du Gouvernement britannique pour traiter directement avec lui, et détruire, au moins pour cette partie de ses domaines, un préjugé non moins désavantageux aux intérêts de la Couronne qu'à ceux de la religion.

Le 1er décembre 1817, Mgr Plessis écrivant au cardinal Litta, insiste sur les désavantages qui doivent résulter de l'établissement de sièges indépendants d'une métropole pour l'unité d'action, la tenue de conciles, le recrutement du clergé, etc. Puisque l'Angleterre permet des vicariats apostoliques, pourquoi pas une hiérarchie régulière? "Je ne m'aperçois pas, ajoute l'évêque, pourquoi l'Église de Québec, la plus ancienne de l'Amérique du Nord, ne serait pas érigée en métropole comme l'a été celle de Baltimore, qui ne date que depuis 1791."

L. LINDSAY, ptre.

(A suivre)

UN ÉVÉNEMENT RELIGIEUX

Son Éminence le cardinal Bégin a bien voulu nous communiquer la belle lettre par laquelle Son Éminence le cardinal Amette, archevêque de Paris, invite notre Éminentissime Archevêque à assister à la consécration solennelle de la Basilique du Vœu national à Montmartre, qui aura lieu le 16 octobre prochain :

ARCHEVECHE DE PARIS

Paris, le 8 août 1919.

Eminentissime Seigneur,

Le jeudi 16 octobre prochain, doit avoir lieu à Paris la consécration solennelle de notre église du Vœu national du Sacré-Cœur, à Montmartre.

Tout l'épiscopat français y est invité, et le Saint-Père daigne s'y faire représenter par un Légat, le cardinal Vico.

Nous espérons aussi la présence du cardinal Mercier et du cardinal Bourne, représentant la Belgique et l'Angleterre, et je demande au cardinal Gibbons un représentant des Etats-Unis.

La fête serait incomplète si l'Eglise du Canada en était absente. Le Canada est trop uni à la France, il a pris une part trop généreuse et trop glorieuse à la victoire dont cette solennité sera l'action de grâces, pour que nous ne souhaitions pas vivement sa présence.

Aussi bien, il a sa place marquée dans l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, puisqu'il nous a offert la chapelle de S. Jean-Baptiste.

J'espère n'être pas téméraire en invitant Votre Eminence à venir Elle-même à notre fête.

Si Elle ne croyait pas pouvoir s'imposer la fatigue de ce grand voyage, j'oserais La prier de nous envoyer un Représentant.

Daignez agréer, Eminence, l'hommage de ma profonde vénération

† LÉON-AD. card. AMETTE,
Arch. de Paris.

Le Canada tout entier se sent hautement honoré dans la personne de son vénéré Cardinal par la délicate invitation de l'Éminentissime Archevêque de Paris. La consécration solennelle de la Basilique du Vœu national du Sacré-Cœur à Montmartre sera un événement religieux de première importance pour notre ancienne mère-patrie, et nous gardons l'espoir que l'Église du Canada, fille de l'Église de France, participera à ce grand évé

nement par la présence aux fêtes de Montmartre de Son Éminence le cardinal Archevêque de Québec ou de son représentant.

On se rappelle que l'érection de la Basilique de Montmartre est due à l'inspiration de deux pieux français, MM. Legentil et Rohault de Fleury, qui, le 17 janvier 1871, en pleine guerre franco-prussienne, "songèrent à promettre l'Église du Sacré-Cœur demandée à Louis XIV, si le Ciel arrêta les fléaux." Le cardinal Guibert, archevêque de Paris, le 18 janvier 1872, et le Pape Pie IX, le 31 juillet de la même année, approuvèrent le projet. Dans une lettre adressée à M. Jules Simon, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, le 5 mars 1873, le cardinal Guibert demandait à la Chambre française de voter l'érection sur la colline de Montmartre ("*mons martyrurum* . . . où saint Denis et ses compagnons de martyre ont répandu, avec leur sang, les premières semences de la foi chrétienne, qui ont fractifié si rapidement dans la Gaule septentrionale"), d'"un temple destiné à appeler sur la France la protection et la bonté divines".

La Chambre française, vota, le 24 juillet 1873, sous le ministère de Broglie, par 382 députés contre 138, soit une majorité de 244 voix, la "loi du Vœu national", dont nous tenons à reproduire ici le texte :

Article 1er.— Est déclarée d'utilité publique la construction d'une église sur la colline de Montmartre, conformément à la demande qui en a été faite par l'Archevêque de Paris dans sa lettre du 5 mars 1873, adressée au Ministre des Cultes.

Cette église, qui sera construite exclusivement avec des fonds provenant de souscriptions, sera à perpétuité affectée à l'exercice public du culte catholique.

Art. 2.— L'emplacement de cet édifice sera déterminé par l'Archevêque de Paris, de concert avec le Préfet de la Seine, avant l'enquête prescrite par le titre II de la loi du 3 mai 1841.

Art. 3.— L'Archevêque de Paris, tant en son nom qu'au nom de ses successeurs, est substitué aux droits et obligations de l'administration, conformément à l'article 83 de la loi du 3 mai 1841, et autorisé à acquérir le terrain nécessaire à la construction de l'église et de ses dépendances, soit à l'amiable, soit, s'il y a lieu, par la voie de l'expropriation.

Art. 4.— Il sera procédé aux mesures prescrites par les titres II et suivants de la loi du 3 mai 1841 aussitôt après la promulgation de la présente loi.

On connaît la générosité admirable dont firent preuve les catholiques de France dans l'érection de la Basilique nationale de Montmartre, l'un des temples les plus imposants du monde entier. Son Éminence le cardinal Amette veut bien rappeler, dans sa lettre à Son Éminence le cardinal Bégin, la part que prirent les catholiques du Canada à cette grande œuvre, en dotant la

Basilique du Vœu national français d'une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, où les Canadiens voyageant en France ne manquent jamais d'aller prier pour les deux Frances.

Nous sommes sûr qu'au grand jour du 16 octobre, les Canadiens français de Paris seront tous présents à la cérémonie solennelle de la consécration de la Basilique nationale pour y demander au Sacré-Cœur, en union avec leurs frères de France et du Canada, la perpétuation dans les deux mondes des *Gesta Dei per Francos* et pour remercier le Tout-Puissant d'avoir encore une fois sauvé la France.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Ordination. — Dimanche matin, le 31 août, dans la chapelle St-Louis de la Basilique, Son Éminence le cardinal Bégin a élevé au diaconat les sous-diacres suivants : MM. les abbés Jean Lallemand, Amédée Fortin, Pierre Dumont, Cyprien Morneau, Nelson Lévesque, Origène Boulanger et Charles Ouellet, du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière ; Edgar Lemay et Louis-P. Fortin, du Collège de Lévis. Son Éminence était assistée de MM. les abbés J. Gosselin, du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et Elias Roy, du Collège de Lévis.

Nouveau chanoine.—M. l'abbé Roméo Guimont, curé de Giffard, vient d'être appelé à faire partie du Chapitre métropolitain de Québec, en remplacement de Mgr J. Hallé, préfet apostolique de l'Ontario-Nord. La *Semaine religieuse* offre au nouveau dignitaire ses respectueuses félicitations.

Visite pastorale. — Sa Grandeur Mgr Roy est parti vendredi matin, le 5 septembre, pour continuer la visite pastorale interrompue le 12 juillet dernier. Cette partie de la visite est commencée à Coleraine et se terminera à St-Isidore le 24 septembre. Sa Grandeur est accompagnée de M. l'abbé E. Martel, comme secrétaire, et des RR. PP. Henault, O.M.I. et Maillard, M.S.C.

Pour l'Europe. — Avec la nouvelle année scolaire, plusieurs professeurs de nos collèges classiques vont bientôt partir pour l'Europe. Ainsi MM. les abbés M. Laliberté et Alphonse Morel, du Séminaire, et Camille Mercier, du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, iront à Paris, à l'École des Carmes, pour y poursuivre leurs études littéraires, et MM. les abbés Émilien Rivard, du Collège de Ste-Anne, et Albert Bérubé, du Séminaire de Québec, iront à Dublin pour y étudier l'anglais.

Bénédictio d'église. — Dimanche, le 7 septembre, Son Éminence le cardinal Bégin est allé à St-Cyprien de Dorchester pour y bénir l'église et le cimetière de cette nouvelle paroisse. La bénédiction de l'église se fit le matin avant la grand'messe paroissiale, que chanta M. l'abbé Alph. Tremblay, curé de Cap-Rouge. Après le prône de M. le curé, l'abbé Zéphirin Raymond, Son Éminence voulut bien faire le sermon. Après la messe, Son Éminence bénit une bannière et une statue du Sacré-Cœur.

Dans l'après-midi eut lieu la bénédiction du nouveau cimetière par S. E. le cardinal Bégin. M. l'abbé J.-A. Kirouac, curé de Ste-Justine, donna le sermon. M. l'abbé Alph. Gagnon, de l'Archevêché, dirigeait les cérémonies. Assistaient à cette fête paroissiale, outre les prêtres déjà mentionnés, MM. les abbés T. Lauzé, curé de Ste-Germaine, Ad. Bilodeau, curé de Ste-Rose, Émile Turmel, vicaire à Ste-Justine.

La nouvelle église des PP. du T.-S. Sacrement. — Il y a quelques mois à peine, nous avons le plaisir de signaler le passage en cette ville, du Très Révérend Père Eugène Couet, supérieur-général de la Congrégation du T. S. Sacrement. Nous augurons alors les plus précieux avantages de cette visite et pour la Communauté qui en était l'objet immédiat, et pour tout le diocèse. C'est avec joie que, aujourd'hui, nous pouvons en enregistrer un, et non des moins appréciables.

Dès son arrivée, le T. R. P. Couet s'est rendu compte que la modeste église temporaire de ses Religieux, chemin Sainte-Foy, ne répondait nullement à l'idée fondamentale de son Institut : la glorification de l'Eucharistie par l'exposition solennelle et royale. Aussi n'a-t-il pas hésité à approuver l'érection d'une belle église qui deviendra à n'en pas douter le véritable foyer des Œuvres eucharistiques du diocèse. Nous savons par ailleurs que cette construction a reçu l'entière approbation de Son Éminence le cardinal Bégin et que Sa Grandeur Monseigneur Roy l'a chaleureusement encouragée.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'exécution, et dans un avenir très prochain, d'un projet qui intéresse aussi directement la gloire du T. S. Sacrement.

Se faisant l'interprète du Clergé de Québec presque universellement affilié à la Congrégation du T.-S. Sacrement par l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs, la *Semaine religieuse* est heureuse d'offrir aux Révérends Pères ses vœux les plus sincères pour la prompte et entière réalisation de leur grande entreprise.

Visite d'un Supérieur-général. — Le Révérendissime Père Séraphin Cimino, ministre-général des Franciscains, actuellement en visite au pays, était à Québec dimanche et lundi, les 7 et 8

septembre. Dimanche matin, le Très Révérend Père disait la messe dans la chapelle des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, rue Grande-Allée, et ensuite il fit la visite du Monastère. Lundi matin, le T. R. P. Cimino a célébré solennellement dans l'église des Franciscains. Pendant cette messe, cinq Frères franciscains ont prononcé leurs vœux solennels entre les mains de leur Supérieur-général. Le Très Révérend Père Cimino est parti pour Montréal lundi midi, le 8 septembre.

De retour. — M. l'abbé Georges Côté, aumônier militaire, est de retour à Québec, depuis quelques jours.

Départ. — Le R. Père Scully, C.S.S.R., attaché à la cure de St-Patrice de Québec depuis nombre d'années, vient de quitter notre ville pour St-Jean, N. B., où il exercera désormais le ministère. Le remplaçant du Père Scully, à Québec, est le R. P. O'Hare C.S.S.R.

Bénédiction d'une statue. — Dimanche, le 7 septembre, près d'un millier de personnes étaient réunies à Trois-Saumons, dans la paroisse de St-Jean Port-Joli, pour assister à la bénédiction d'une statue de Sainte-Anne. Un oratoire a été élevé à cet endroit pour abriter la statue. Le tout est dû à la générosité des paroissiens du rang Trois-Saumons. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Eugène Dumas, ancien vicaire de St-Jean Port-Joli, et M. l'abbé T. Lachance, curé de St-Jean, a béni la statue. Puisse ce bel acte de foi attirer sur ces âmes charitables d'abondantes faveurs célestes.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, ont été nommés : M. l'abbé Placide Desrosiers, curé de Saint-Irénée ; M. l'abbé Anatole Martin, curé de Saint-Pierre-aux-Liens ; M. l'abbé Eugène Lemire-Marsolais, curé de Sainte-Sophie ; M. l'abbé Eugène Dufresne, chapelain au pensionnat d'Hochelaga ; M. l'abbé Émile Lambert, chapelain chez les Dames du Sacré-Cœur ; M. l'abbé Joseph Tranchemontagne, aumônier de l'académie Roussin ; M. l'abbé Joseph de Bray, vicaire à Saint-Henri ; M. l'abbé Ernest L'Heureux, vicaire à Hochelaga ; M. l'abbé Charles Pilon, vicaire à Sainte-Elisabeth ; M. l'abbé Adélarde Boucher, vicaire à Contrecoeur ; M. l'abbé Charles Gervais, vicaire à Sainte-Cunégonde ; M. l'abbé Michael O'Brien, vicaire à Saint-Patrice ; M. l'abbé Théodule Charette, vicaire à Villerai ; M. l'abbé Alphonse Forget, vicaire à Hochelaga ; M. l'abbé Aimé Prud-

homme, vicaire à Saint-Jean ; M. l'abbé Wilfrid Fernet, vicaire à Saint-Pierre-Claver ; M. l'abbé Albert Gariépy, vicaire à Hochelaga ; M. l'abbé Emmaus Ferland, vicaire à Saint-Anselme ; M. l'abbé Bonaventure Poirier, vicaire à Sainte-Cunégonde ; M. l'abbé Roméo Mercure, vicaire à Saint-Joseph ; M. l'abbé Georges Champoux, vicaire au Très-Saint-Rédempteur ; M. l'abbé Lucien Potvin, vicaire à Saint-Zotique ; M. l'abbé Louis Gervais, vicaire à Saint-Arsène ; M. l'abbé Téléphore Grenier, vicaire à Saint-Denis ; M. l'abbé Hector Girard, vicaire à Saint-Irénée ; M. l'abbé Joseph Bélisle, vicaire à Sainte-Anne-des-Plaines ; M. l'abbé Donat Martineau, professeur au collège de l'Assomption ; M. l'abbé Oscar Valiquette, vicaire à Sainte-Catherine ; M. l'abbé Alphonse Vermette, vicaire à Saint-Arsène ; M. l'abbé Charles-Edouard Desmarais, professeur au collège de Saint-Jean ; M. l'abbé Orphée Thouin, vicaire à Sainte-Cécile ; M. l'abbé Émile Lefebvre, vicaire à Notre-Dame-de-la-Paix ; M. l'abbé Jean Bertrand, vicaire à Saint-Anselme ; M. l'abbé Gustave Parizeau, vicaire à Saint-Eustache ; M. l'abbé Rosario Prévile, vicaire à la Pointe-aux-Trembles ; M. l'abbé Georges Thuot, vicaire à Saint-Jérôme ; M. l'abbé William Gagné, professeur au collège de Montréal ; M. l'abbé Philippe Labelle, professeur au séminaire de Ste-Thérèse ; M. l'abbé Armand Leduc, professeur au collège de Montréal ; M. l'abbé René Malo, professeur au collège de l'Assomption ; M. l'abbé Roger Marien, professeur au collège de Montréal ; M. l'abbé Joseph O'Hagan, vicaire à Saint-Gabriel ; M. l'abbé Jean-Baptiste Ranger, vicaire à Cartierville ; M. l'abbé Erni Vaillancourt, professeur au séminaire de Ste-Thérèse ; M. l'abbé Paul Arbour, professeur au collège de l'Assomption ; M. l'abbé Donat Bourassa, professeur au séminaire de Ste-Thérèse ; M. l'abbé Gérard Bissonnette, professeur au collège de Saint-Jean ; M. l'abbé Siméon Charon, professeur au collège de l'Assomption ; M. l'abbé Gilles Gervais, vicaire à Chambly ; M. l'abbé Joseph Mallette, vicaire à Saint-Martin ; M. l'abbé Joseph Martin, professeur au collège de Saint-Jean ; M. l'abbé Joseph Matte, professeur au collège de Saint-Jean ; M. l'abbé Émile St-Maurice, professeur au séminaire de Ste-Thérèse ; M. l'abbé Eustache St-Maurice, professeur à l'École normale ; M. l'abbé Georges Therrien, professeur au collège de Saint-Jean ; M. l'abbé Aubert Hamelin, professeur au collège de Saint-Jean ; M. l'abbé Georges Simkus, vicaire à Saint-Casimir (Lithuaniens).

Régina.— Le 1er juillet dernier, S. G. Mgr Mathieu a solennellement consacré son diocèse au Sacré-Cœur, à l'occasion du premier pèlerinage annuel au sanctuaire de Lebrét. La cérémonie eut lieu dans la nouvelle chapelle érigée en l'honneur du Sacré-Cœur par les RR. PP. Oblats.

La grand'messe fut chantée en plein air par un chœur de plus de 300 voix, avec accompagnement par la fanfare des élèves de l'école indienne de l'endroit.

A la fin de la messe Monseigneur prêcha en français et consacra le diocèse au Sacré-Cœur. Le sermon anglais fut prononcé par M. l'abbé Benoît, curé de Wilcox; et le R. P. Kim, O.M.I., de Régina prêcha en allemand.

Rimouski.— Vendredi, le 15 août, Monseigneur Frs.-X. Ross, administrateur du diocèse, présidait une cérémonie de vêtue et de profession religieuse dans la chapelle du Couvent des Sœurs de St-Rosaire de Rimouski.

Ont revêtu le saint habit : Ida Tremblay de Saint-Bruno (Lac St-Jean) en religion Sœur Marie de la Protection ; M.-Laure Lavoie, de N.-D. d'Hébertville, en religion Sœur Marie de St-Gabriel ; M.-Ange-Yvonne Thériault, de N.-D. d'Hébertville, en religion Sœur Marie de Ste-Cécile ; M.-Alphonsine Bouchard, de Val Brillant, en religion Sœur Marie de St-Anatole, novices de chœur. M.-Philomène Therriault, de St-Éloi, en religion Sœur Marie de St-Émile ; M.-Eugénie Lavoie, de N.-D. d'Hébertville, en religion Sœur Marie de St-Adélard ; M.-Louise Castonguay, de St-Paul de la Croix, en religion Sœur Marie de St-Amable ; M.-Zoé-Alexina Bourdages, de Saint-Bonaventure, en religion Sœur Marie de Ste-Mélanie, novices converses.

Ont fait profession annuelle : les Sœurs Marie de la Garde, née Elianna Morin, de St-Honoré ; Marie de la Visitation, née Rose-Anna Morin de St-Honoré ; Marie de Ste-Paule, née Adèle St-Laurent, de Rimouski ; Marie de Ste-Pauline, née M.-Jeanne St-Laurent, de Rimouski ; Marie de Ste-Agnès d'Assise, née Bernadette Roy, de Ste-Flavie ; Marie de la Miséricorde, née M.-Blanche Chouinard, de Ste-Flavie ; Marie de Ste-Luce, née M.-Anne Langlois, de Ste-Flavie ; Marie de Ste-Émilie, née M.-Ida Landry, de Carleton ; Marie de Ste-Monique, née M.-Yvonne Pelletier, de St-Ulric, professes de chœur. Marie de St-Gilbert, née M.-Ida Bourdages, de St-Bonaventure, professe converse.

Ont fait profession perpétuelle : les Sœurs Marie du S.-Sacrement, de Mont-Joli ; Marie de St-Ernest, de Mont-Joli ; Marie de St-Mathieu, de St-Anaclet ; Marie de St-Germain, de Upper Frenchville, Maine ; Marie de St-Luc, de Upper Frenchville, Maine ; Marie de St-Raymond, de Ste-Françoise ; Marie de St-Ignace de Loyola, de St-Eugène de Grantham ; Marie de Ste-Lucille, de Ste-Anne de Beaupré ; Marie de St-Eustache, de St-Joseph de Lepage ; Marie de St-Mathias, de Cabano ; Marie-Imelda, de Mont-Joli ; professes de chœur. Marie de Ste-Christine, de Gaspé ; Marie de Ste-Odile, de N.-D. du Lac, professes converses.

Le sermon a été donné par le T. P. Père Rouleau, O.P., prédicateur de la retraite.

Prince-Albert.— Le 12 juin dernier, est décédé d'une maladie de cœur, à l'hôpital de Humboldt (Sask.), dom Bruno Dœrfler, O.S.B., abbé de l'abbaye de Muenster, vicaire général et administrateur du diocèse de Prince-Albert.

Dom Dœrfler était de nationalité allemande. Né en 1866, il fit ses vœux de religion chez les Bénédictins en 1893. Ses supérieurs l'envoyèrent ensuite poursuivre ses études au célèbre collège de St-Anselme, où il demeura de 1893 à 1899. Il revint ensuite au Minnesota, où il fut nommé recteur de l'Université St-John.

Une colonie de catholiques allemands étant venus s'établir en Saskatchewan, dom Bruno y fut envoyé avec quelques autres Bénédictins pour en prendre la direction. Il fut élu prieur de sa communauté en 1906 et nommé premier abbé du monastère élevé à la dignité d'abbaye en 1911. Il reçut la bénédiction abbatiale, le 18 octobre de la même année, des mains de Mgr Pascal. Depuis 1912, il était vicaire général du diocèse et il en fut plusieurs fois l'administrateur. L'an dernier le Saint-Siège lui avait accordé un indult l'autorisant à donner, pendant cinq ans, la Confirmation dans le diocèse.

"Le vénérable religieux," écrit le *Patriote de l'Ouest* "était bien connu dans tout le nord de la Saskatchewan et très estimé de tous, prêtres et laïques. A ses nombreuses occupations de supérieur de la communauté il joignait une collaboration active et assidue au journal catholique allemand, fondé à Muenster, dès les débuts de la colonie."

"Encore dans toute la force de son talent et de son activité consacrés au bien des âmes, il paraissait devoir fournir une très longue carrière, mais Dieu en a disposé autrement et sa disparition laisse un grand vide dans sa communauté religieuse et dans tout le diocèse."

— Le R. P. A. Jan, O.M.I., curé de Saskatoon est devenu administrateur du diocèse de Prince-Albert, en vertu d'une disposition prise à cet effet par Mgr Pascal avant son départ pour l'Europe, au mois de mars dernier.

Mont-Laurier.— Le 29 juin dernier, S. G. Mgr Brunet a conféré, pour la première fois dans sa nouvelle cathédrale, le sacrement de l'Ordre à MM. les abbés Alph. Bécharde, Salomon Noiseux et Siméon Beaudoin.

— Deux nouvelles paroisses ont été érigées au cours de l'été. L'une, St-François-Xavier, comprend la mission de Blue-Sea, dans la région de la Gatineau. M. l'abbé N. Richard en est le premier curé. L'autre, St-Paul-du-Lac-Moreau, comprend le canton Moreau, au sud-ouest de St-Michel des Cèdres et de Ferme-Neuve. M. l'abbé P. Allard en a été nommé curé.

VARIÉTÉS

LA VICTOIRE, RENAN ET LES JÉSUITES

Nos lecteurs se rappellent peut-être un texte de Renan, tiré de son discours à la distribution des prix de Louis-le-Grand (1883), où il était déclaré que "la barbarie n'aurait jamais d'artillerie".

La prophétie que l'on va lire, du même Renan, est encore bien plus comique. Elle est tirée de son ouvrage cependant le plus aigu et le plus perspicace, souvent cité ici, *La Réforme intellectuelle et Morale de la France*, publié au lendemain du traité de Francfort et qui met les esprits sérieux et réfléchis en garde contre les méfaits de cette démocratie qui devait prendre pourtant comme prophète l'auteur des *Origines du Christianisme*. Il y a des pages d'une pénétration admirable dans cet ouvrage, et telles qu'elles semblent un chapitre avant la lettre de l'*Enquête sur la Monarchie*, de Maurras. Cependant, ici et là, une germanophilie entêtée et le vieil anticléricalisme tendancieux de l'auteur de la *Vie de Jésus* montrent le bout de l'oreille. C'est ainsi qu'à la page 97 de l'édition in-octavo Calmann-Lévy, on lit, non sans rire, ces lignes savoureuses : *Le catholicisme est trop hiératique (?) pour donner un aliment intellectuel et moral à une population ; il fait fleurir le mysticisme transcendant à côté de l'ignorance ; il n'a pas d'efficacité morale ; il exerce des effets funestes sur le développement du cerveau* UN ÉLÈVE DES JÉSUITES NE SERA JAMAIS UN OFFICIER SUSCEPTIBLE D'ÊTRE OPPOSÉ À UN OFFICIER PRUSSIEN ; un élève des écoles élémentaires catholiques ne pourra jamais faire la guerre savante avec les armes perfectionnées.

Vous entendez bien : UN ÉLÈVE DES JÉSUITES NE SERA JAMAIS SUSCEPTIBLE D'ÊTRE OPPOSÉ À UN OFFICIER PRUSSIEN, savant parce que fils de Luther !

Ouvrons maintenant le FOCH de Raymond Recouly (pages 24 et 25), nous y lisons ceci : *Il — le père de Ferdinand Foch — revint à Valentine et envoya ses enfants au séminaire de Polignan. Gabriel et Ferdinand y achevèrent leur seconde...*

... C'est dans une école de Saint-Etienne, le collège de Saint-Michel, DIRIGÉ PAR LES JÉSUITES, que le jeune Ferdinand passa son baccalauréat... Après son baccalauréat, Ferdinand Foch est envoyé AU COLLEGE DE SAINT-CLÉMENT, A METZ, OU LES JÉSUITES S'ÉTAIENT FAIT UNE GRANDE RÉPUTATION POUR LA PRÉPARATION AUX ÉCOLES MILITAIRES, SAINT-CYR ET POLYTECHNIQUE.

C'est la déveine, et décidément la prophétie réussit mal à l'historien des prophètes d'Israël. Renan n'avait pas prévu Foch, dont on ne peut cependant dire qu'il n'était pas susceptible d'être opposé à un officier prussien. Opposé à Hindenburg et à Ludendorff, officiers tout ce qu'il y a de plus prussien, Foch les a mis à la fois dans leurs propres poches et dans sa poche. Or, non seulement ledit maréchal Foch a été formé, quant à la préparation militaire, chez les Jésuites, mais encore il a un frère jésuite et Recouly nous assure qu'il écrit à ce frère tous les jours ? C'est atroce. Mânes d'Ernest Renan, qu'en pensez-vous ?

J'ajoute que tout le paragraphe de Renan est à mourir de joie. Les effets funestes du catholicisme sur le développement du cerveau ont produit, entre autres Saint Thomas d'Aquin, Pascal, Bossuet et Pasteur, lesquels, dans des genres différents, avaient un joli petit bout de pensée et d'imagination à leur disposition. Renan confond d'ailleurs, le cerveau avec la pensée, ce qui était une erreur de son époque, car rien ne démontre que le cerveau soit le siège exclusif de la pensée, ni même que la pensée ait un "siège", au sens anatomico-physiologique. Renan suppose enfin que la foi limite le champ de la pensée scientifique, alors qu'il l'étend, au contraire, par la notion du miracle, fort utile à toute une série de découvertes : celles qui ne partent pas d'un principe dogmatiquement, doctrinairement ou doctoralement admis. Ce qui limite le champ de la pensée scientifique, c'est le déterminisme strict, tel que le professait, par exemple, Charcot.

Si Renan, au lieu de se laisser aller au préjugé vaudevillesque contre les Jésuites, avait cherché la réalité intellectuelle, il aurait réfléchi que l'Ordre qui a comme maître saint Ignace, et comme maîtrise sa description toute militaire, est au contraire tout à fait qualifié pour former des chefs d'armée. L'art du commandement à la guerre repose tout entier sur la psychologie ; et il n'est pas de plus grand psychologue, ni plus moderne, que saint Ignace, dont les *Exercices spirituels* sont encore aujourd'hui le dernier mot, en ce qui concerne la gymnastique imaginative, la hiérarchie des idées et des sentiments. J'ai coutume de relire de temps en temps, tels ou tels chapitre des *Exercices spirituels* et, chaque fois, j'admire davantage la pénétration de ce grand modéleur des corps par les âmes. La psychologie active, énergétique, depuis lui, non seulement n'a pas fait un pas, mais encore s'est encombrée d'une foule de fausses précisions — allemandes notamment — et de pseudo-mesures qui n'ont contribué qu'à l'obscurcir.

Il y a dans Renan un côté psychologique justement, fort curieux : c'est la rancune, dans le domaine des idées vis-à-vis de celles dont il s'est dépris. Parce qu'il s'est séparé d'elles, il suppose qu'elles doivent être inefficaces pour le bien intellectuel et le perfectionnement moral et scientifiquement nuisibles. Cela crée, dans cette imagination irréductible, retorse et parfois même sournoise, un petit enclos enfantin et touchant, où les bévues poussent comme des radis. Au lendemain du défilé de Foch élève des Jésuites et vainqueur des Boches, sous l'Arc de Triomphe, j'ai pensé que celle tirée des lignes qu'on vient de lire était particulièrement savoureuse.